

Le doctorat ès Lettres

commencer un doctorat...

Les démarches pour s'inscrire

Parallèlement aux démarches administratives d'inscription au Service des immatriculations (formulaire à retirer), le candidat au doctorat doit trouver, pour commencer sa thèse, un professeur qui accepte de superviser son travail: le directeur de thèse. En accord avec ce dernier, il détermine ensuite un sujet, qu'il dépose au Décanat de la Faculté.

Il est possible de faire un Doctorat ès lettres après un autre titre que la Licence ou la Maîtrise universitaire ès Lettres, du moment que le titre obtenu est équivalent et reconnu par le Décanat et le Service des immatriculations et inscriptions. Le cas reste toutefois exceptionnel. En outre, le sujet choisi doit être en lien direct avec les domaines de recherche de la Faculté et soumis à l'approbation du directeur.

Pour mieux connaître les équipes de recherche de l'UNIL, consultez la base de données Unisciences, qui contient des informations sur les domaines de recherche, les coordonnées des groupes, leurs publications et, pour la majorité, un lien vers leur site web.

▷ www.unil.ch/unisciences

Informations pratiques sur la vie à l'UNIL

Le Service des affaires socio-culturelles de l'UNIL édite le «Guide pratique» qui offre quantité d'informations utiles sur le logement, les bourses, les différents services aux étudiants et doctorants. Consultez également la rubrique «futurs étudiants» du site central.

▷ www.unil.ch/bienvenue

Introduction à la recherche documentaire

La Bibliothèque cantonale universitaire organise des cours dès la première semaine de la rentrée de septembre (renseignements auprès de la BCU). Dans le cadre de l'atelier «Formation au métier de chercheur» de la Formation doctorale interdisciplinaire (FDi), une présentation des ressources bibliographiques de la BCU est en outre prévue chaque semestre.

▷ www.unil.ch/bcu

pourquoi faire une thèse?

Le doctorat constitue le passage obligé d'une carrière académique. Il consacre la professionnalisation de l'activité de recherche. Hors de l'université, ce titre atteste d'une connaissance scientifique poussée dans un domaine, et démontre également la maîtrise de compétences plus générales (esprit d'analyse et de synthèse, capacité à communiquer, etc.). Dans certains secteurs professionnels, vu l'affluence de candidats très qualifiés, le titre de docteur peut se révéler décisif pour l'obtention d'un poste à responsabilités.

Le doctorat fait appel à des compétences et intérêts qui s'inscrivent dans le prolongement des études universitaires:

- * solide culture de base dans la discipline choisie avec des ouvertures dans les disciplines annexes (ce sont souvent des frontières des champs de disciplines que proviennent les propositions les plus inventives...);
- * curiosité intellectuelle et goût pour l'innovation scientifique, la réflexion, l'écriture et la critique (posséder un esprit critique et accepter d'être critiqué...);
- * persévérance et qualités de résistance au travail prolongé, capacité à travailler de façon autonome tout en s'inscrivant dans une communauté scientifique dotée de ses valeurs propres.

quelles sont les étapes nécessaires pour définir un bon sujet?

Formuler un sujet de thèse suppose de bien connaître le paysage de la recherche dans sa discipline et d'identifier des corpus ou problématiques peu étudiés jusqu'ici. Repérer ensuite les publications qui existent dans ce domaine. Le dialogue avec le directeur de thèse aidera à préciser le choix, de même que l'Atelier «Formation au métier de chercheur» de la Fdi. Celui-ci donne l'opportunité de relire et de discuter les projets de thèse. Ce travail d'explicitation réalisé en groupe favorise l'élaboration de sujets ouverts à l'interdisciplinarité. Le doctorant est également invité à réfléchir aux débouchés scientifiques de son travail, et aux compétences transversales liées à celui-ci, actualisables dans le monde du travail.

Jérôme Meizoz, directeur de la Formation doctorale interdisciplinaire (FDi)



Le doctorat en 7 mots-clés

- * Le **directeur de thèse** est en principe un professeur ordinaire, associé ou extraordinaire qui appartient (sauf exception) à la Faculté. Il peut être aussi, avec l'accord du Décanat, un Maître d'enseignement et de recherche titulaire d'un doctorat. Son rôle consiste à guider, conseiller le doctorant, expertiser ses travaux, lui donner l'occasion de confronter sa recherche à d'autres travaux proches ou complémentaires et à l'initier aux coutumes du métier de chercheur.
- * Le **jury** se compose de spécialistes reconnus du domaine abordé. Sa composition est décidée par le directeur avec l'accord du conseil de Faculté. Souvent, le candidat au doctorat propose des jurés et les soumet à l'approbation du directeur.
- * Lorsque le sujet le justifie ou pour optimiser la valeur internationale du doctorat, la thèse peut être rédigée en **co-tutelle**. Le codirecteur, en principe un professeur, peut alors être choisi à l'extérieur de la Faculté ou dans une autre université suisse ou étrangère. Dans ce cas, le candidat obtient deux diplômes, issus des universités impliquées. En revanche, la co-direction, interne à l'UNIL, permet d'avoir deux directeurs de spécialités différentes mais ne délivre qu'un seul diplôme UNIL.
- * La thèse est rédigée dans l'**une des langues nationales**. Sur demande, une autre langue peut être admise par le Décanat.
- * La **durée** du doctorat est de 3 à 6 ans en moyenne. Elle peut varier en fonction de la situation professionnelle du candidat.
- * Le **colloque** a lieu dans les mois qui suivent le dépôt du manuscrit et permet au jury d'examiner la thèse. Des modifications du manuscrit peuvent être exigées par le jury en vue de la soutenance.
- * La **soutenance publique** est organisée une fois que le jury a accepté le manuscrit.

comment financer son doctorat?

L'assistantat est sans doute l'activité la plus adaptée pour le financement du doctorat, dans la mesure où elle comprend dans son cahier des charges du temps libre (50% du taux d'engagement) pour la recherche personnelle et les compléments de formation. L'assistant est par ailleurs intégré au sein d'une équipe de recherche, ce qui stimule les échanges avec d'autres spécialistes. En marge de ses recherches, il s'acquitte de tâches d'enseignement et de gestion administrative. Les places d'assistant sont toutefois en nombre limité et restent difficiles à obtenir. Un certain nombre de doctorants recourent pour cette raison à des sources extérieures de financement - enseignement ou mandats divers - qui impliquent un effort d'auto-organisation et d'auto-motivation supplémentaire.

L'UNIL a développé différents accords avec des universités partenaires qui permettent aux personnes intéressées d'exercer une activité d'assistant à l'étranger. Diverses bourses et aides financières ponctuelles peuvent également être sollicitées: la base de données «Amarillo» répertorie près de 250 fondations et fonds, nationaux et internationaux, susceptibles d'apporter un soutien aux étudiants et chercheurs:

- ▷ Liste des accords avec des universités partenaires: www.unil.ch/ri
- ▷ Bourses et subsides: www.unil.ch/amarillo

La formation doctorale en lettres

La Faculté des lettres participe à plusieurs programmes doctoraux disciplinaires dans des domaines variés: Sciences de l'Antiquité (EDOCSA), Logique, histoire et philosophie des sciences, Philosophie «Langage, esprit, objet» et Sciences du langage. Elle a par ailleurs mis sur pied la Formation doctorale interdisciplinaire (FDi).

La Formation doctorale interdisciplinaire (FDi)

La Formation doctorale interdisciplinaire (FDi) a commencé ses activités en 2004. Son objectif est d'offrir aux doctorants les meilleurs outils pour l'apprentissage du métier de chercheur en sciences humaines, et de les introduire dans une communauté scientifique.

Le programme de la FDi comporte notamment:

- * une matinée de réception pour les chercheurs *mardi matin, bureau 3080, Anthropole, pendant les périodes de cours; Panayota.Badinou@unil.ch, Marta.Caraion@unil.ch, Jerome.Meizoz@unil.ch*
- * un atelier «Formation au métier de chercheur» *sous forme de journées de travail. Les dates sont données sur le site de la FDi.*
- * ainsi que des enseignements plus spécifiques, des colloques et des journées scientifiques destinés aux doctorants.

- ▷ Renseignements: FDi, tél. 692 38 34
Programme disponible sur le site de la FDi: www.unil.ch/fdi

Le point de vue de... v. capt (thèse en linguistique depuis 2007)

Outre l'intérêt linguistique et académique d'un sujet très peu traité (les écrits d'art brut), l'utilité « sociale » de cette recherche constitue une source importante de motivation. Globalement, elle concerne la question des langages de l'exclusion. Il est important pour moi d'avoir ce type de lien affectif avec mon sujet; il me serait impossible de défendre un sujet auquel je ne croirais pas.

A mes yeux, la recherche en Lettres se doit de contribuer au débat citoyen par l'exercice de la rationalité et de l'argumentation, et dans le cas de mon étude, dépasser une fascination qui ignorerait ses fondements. Je cherche à donner à lire des voix tues, exclues socialement, sans les stigmatiser, mais en les analysant comme des configurations discursives d'une altérité positive qui nous éclaire sur notre propre humanité. C'est une manière de penser la relation de l'individuel et du social au sein même du langage et d'interroger à ce propos le rôle de l'artisticité de ces productions.

Il me semble essentiel d'initier des collaborations hors du strict milieu universitaire. Cela implique de trouver des canaux pour diffuser ses travaux, de construire un réseau. Je travaille ainsi avec la Collection de l'Art Brut à Lausanne ou le foyer de L'Arche à Lyon, ce qui m'assure une visibilité extra-académique et me permet de communiquer hors de la sphère universitaire. Je considère en effet que le rôle du chercheur est aussi de tisser des liens entre l'université et la cité, de participer par sa réflexion au débat public.

pour aller plus loin

Service des immatriculations et inscriptions

Unicentre - tél. 021 692 21 00 - immat@unil.ch - www.unil.ch/immat: Inscription au doctorat

Service d'orientation et conseil

Unicentre, UNIL - tél. 021 692 21 30 - orientation@unil.ch - www.unil.ch/soc
Informations et conseils pour le passage à l'emploi, bilans de compétences.

Bureau de l'égalité des chances

Unicentre, UNIL - tél. 021 692 20 59 - egalite@unil.ch - www.unil.ch/egalite
Informations et conseils pour concilier recherche et vie de famille.

www.abg.asso.fr

Site français d'information sur l'insertion professionnelle des jeunes docteurs.

Ouvrage de réflexion: *La Traversée des thèses*, Presses de la Sorbonne, 2004

Le point de vue de...

R. Ruppen coutaz (thèse en histoire contemporaine depuis 2007)

Faire une thèse, c'est la chance de pouvoir évoluer dans un environnement stimulant et d'approfondir un domaine de recherche peu ou pas étudié. Elle représente à mes yeux un défi exigeant puisqu'il s'agit de produire un discours neuf.

Pour éviter de se décourager durant ce long cheminement, je pense qu'il est important de se sentir soutenu. Je conseillerais aux futurs doctorants de s'assurer avant tout qu'ils bénéficieront d'un bon encadrement et de conditions de travail adéquates.

Je recommanderais aussi de faire une thèse avant tout par intérêt et pas pour des perspectives professionnelles qui peuvent rester hypothétiques. Un doctorat est un projet à long terme, qui exige souvent des sacrifices. Il est indispensable d'être réellement motivé par le projet en lui-même et pas seulement par ses éventuels débouchés!

Les facteurs d'abandon

En Europe, le taux d'abandon au cours du parcours doctoral, en sciences humaines, oscille entre 40 et 60%. Ce chiffre très élevé s'explique en partie par le sentiment d'isolement des chercheurs et d'encadrement insuffisant, la difficulté à se motiver par soi-même dans la durée, à envisager concrètement la portée professionnelle de ce diplôme. Les programmes doctoraux visent notamment à pallier ces difficultés. A cela s'ajoutent des problèmes plus concrets (obstacles financiers, obligations familiales, contraintes professionnelles).

Pour faire face à la baisse de motivation et éviter l'abandon, on conseille aux débutants de développer les contacts avec d'autres chercheurs ou de suivre les séminaires postgrades, même s'ils ne sont pas directement centrés sur le sujet de thèse: la fonction collective de la communauté de chercheurs est en effet fondamentale pour relativiser les difficultés et découragements que l'on rencontre individuellement.

▷ Les doctorants peuvent recourir aux prestations du Service d'orientation et conseil (bilans de compétences, ateliers emploi, atelier pour doctorants, etc.) et à celles du Bureau de l'égalité (ateliers pour doctorantes, guide «Objectif: Professeure», programme StartingDoc, etc.). La FDi offre conseil, soutien et information aux doctorants dans le cadre de sa matinée de réception des chercheurs.

- ▷ Liste des programmes doctoraux de l'UNIL: www.unil.ch/enseignement

Rédaction: Anne-Sylvie Diezi et Jérôme Meizoz
Illustrations: Unicom

Réalisation et diffusion: Service d'orientation et conseil - Université de Lausanne
octobre 2009

Pour des raisons de commodité de lecture, nous avons renoncé à féminiser les catégories de personnes. Merci de votre compréhension.